

## Règlement d'ordre intérieur

### Proposition

Le présent règlement est complémentaire au règlement grand-ducal du 7 mai 2009 concernant les règles de conduite et l'ordre intérieur communs à toutes les écoles. Son objectif est :

- d'assurer un climat d'entente entre les enfants, l'équipe pédagogique et tout autre personnel employé dans l'école et les parents;
- de développer la tolérance, le respect, la politesse et l'équité

Nous nous respectons les uns les autres et nous ne blessons personne.

Nous nous écoutons les uns les autres et ne nous coupons pas la parole.

Nous sommes ponctuels.

Nous respectons les installations et le matériel de l'école. Nous veillons à sa propreté.

#### Règles pour les élèves

1. Nous venons à l'école pour apprendre.
2. Nous arrivons à l'école à l'heure.
3. Nous obéissons aux consignes du personnel de l'école.
4. A l'intérieur de l'école nous nous comportons calmement, sans crier, courir, sauter, nous bousculer. Nous ne crachons pas.
5. Nous sommes tête nue à l'intérieur de l'école.
6. Nous respectons les affaires des autres.
7. Nous n'amenons pas de téléphone portable à moins qu'il n'existe une raison valable. Il doit rester éteint pendant le temps scolaire.
8. Les objets trouvés sont remis à un membre du personnel de l'école. Toutefois nous ne touchons pas à des objets dangereux (seringues, morceaux de verre...), mais nous informons tout de suite un membre du personnel de l'école.
9. Nous aidons à maintenir la propreté du bâtiment et de la cour d'école en jetant nos déchets à la poubelle. Manger et boire ne sont permis que dans la salle de classe et la cour de récréation. Par ailleurs nous essayons de produire le moins possible de déchets et nous les trions selon les indications du comité d'école.
10. Nous évitons les jeux violents dans l'école, dans la classe et dans la cour de l'école.
11. Tous les élèves sortent pour la récréation, sauf visite à la bibliothèque scolaire ou permission d'un membre du personnel de l'école.
12. Dans la cour de récréation, nous respectons les jeux des autres. Nous n'apportons aucun matériel de jeu qui pourrait mettre en danger les autres enfants.
13. Nous respectons le plan de jeu établi par le comité d'école.
14. Nous ne quittons en aucun cas l'enceinte de l'école sans être accompagnés.

### Règles pour les parents d'élèves

1. Nous faisons en sorte que le matériel scolaire et les travaux de nos enfants soient en ordre et qu'ils n'oublient pas les affaires dont ils ont besoin pour les cours.
2. Nos enfants apportent un casse-croûte sain à l'école.
3. Nous veillons à ce que nos enfants arrivent à temps à l'école. Pour les élèves du cycle 1, nous nous organisons pour les récupérer à temps.
4. Nous n'accompagnons nos enfants que dans la cour de l'école, sauf au cycle 1.
5. Un enfant malade reste à la maison. Le titulaire de classe est informé par téléphone dans sa classe, dès le début de la demi-journée où il ne se présente pas (matin ou après-midi). Il est informé de même si un enfant ne peut participer à un cours, notamment de sport, pour cause de maladie ou de blessure.  
Un certificat médical est obligatoire lors de toute absence pour cause de maladie s'étendant sur plus de trois jours de classe.
6. Le titulaire de classe est notre premier interlocuteur si notre enfant a un problème au sein de sa classe ou de l'école.  
Nous prenons un rendez-vous pour une entrevue avec un membre du personnel de l'école, sauf urgence.
7. Nous soutenons nos enfants à respecter le règlement.

### Règles pour le personnel de l'école

1. Nous créons une atmosphère dans laquelle chaque enfant se sent à l'aise pour apprendre.
2. Nous tâchons à avoir de bonnes relations avec les parents d'élèves et nous sommes ouverts au dialogue.
3. Nous visons à faire acquérir les compétences du niveau socle à tous les élèves et de stimuler ceux qui manifestent des aptitudes particulières.
4. Nous avons la responsabilité d'assurer la sécurité des élèves à l'école.
5. Nous assurons la surveillance selon le plan établi.
6. Nous informons le titulaire du comportement inconvenant d'un élève et nous décidons en commun des mesures à prendre.